L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 17, 2 mai 2014

Dans nos pages

Emploi

S'employer à impressionner

Page 3

Immersion

Tard mais bien

Page 5

Nordicité

Le Nord par le Nord

Page 6

Dame nature nous offre parfois de belles illusions. Ci-haut, le coucher de soleil nous présente un ciel où les nuages suggère la forme d'un ours s'apprêtant à manger le soleil. (Photo : Archives)

Orientations de Patrimoine canadien

« Les organismes auraient dû paniquer il y a longtemps »

Un mois après les consultations internes sur la nouvelle orientation pour l'appui aux minorités de langue officielle, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et ses membres n'ont pas encore partagé leurs réactions. Les enjeux sont pourtant d'envergure.

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

« Le gouvernement devrait communiquer ses intentions publiquement, souligne le directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Éric Forgues. La FCFA et ses membres ont aussi le devoir d'emmener cette discussion dans l'espace public. Les enjeux ne concernent pas seulement la survie d'organismes, mais la vitalité des communautés. En ce moment, elles ne savent rien des négociations. »

La FCFA a décliné une demande d'entrevue, fin mars, précisant qu'elle et ses 21 membres (organismes porte-parole et groupes nationaux) n'allaient pas commenter publiquement la proposition de Patrimoine canadien (PC) avant une prochaine réunion. Aucune date n'a été confirmée, mais PC prévoit une rencontre « avant le début de l'été ».

Selon Éric Forgues, « les négociations courantes sont importantes sur le plan financier, mais aussi sur la prise de décisions. On est à l'époque des syndicats de boutique, avec des négociations derrière les portes closes. Est-ce que c'est légitime? J'ai peur qu'on nous présente tout ça comme un fait accompli. C'est une approche paternaliste de la part du gouvernement et des organismes.

« On avait établi un dialogue et on s'était entendus sur des grandes stratégies avec le ministère, dit-il. Mais le gouvernement ne tient pas compte de la capacité des communautés de planifier leur avenir. Leurs porte-paroles ont reculé sur des acquis de gouvernance horizontale. On s'est mis dans une situation de rapport de force très faible. »

Le ministère s'était engagé en 2013 à mener un examen sur l'efficience de son appui aux communautés afin de « maximiser les résultats à partir des programmes et investissements actuels ». En novembre, PC a présenté à la FCFA ses nouvelles orientations et priorités (Jeunesse, Arts, culture et patrimoine et Médias et communications).

Les aînés, les femmes et les juristes

« Nous continuerons de travailler avec nos partenaires, a fait savoir le porte-parole du ministère, Pierre Manoni, pour s'assurer que l'accent est mis sur les services directs aux communautés ayant des résultats concrets. Ceci se fera dans les secteurs clés pour la vitalité des communautés afin de renforcer les réseaux communautaires pour les rendre plus efficaces et d'éliminer le chevauchement de certaines initiatives fédérales. »

Selon des sources, les groupes d'aînés, de femmes et de juristes seraient exclus du programme. D'autres secteurs (santé, immigration et développement économique) sont orientés vers d'autres ministères. Les organismes avaient jusqu'à la fin mars pour réagir.

Un rapport de consultation de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), dont *Francopresse* a obtenu copie, questionne les choix fédéraux. Le ministère priorise trois secteurs d'intervention alors que l'AFO en identifie 14.

« Puisque le français se vit dans une grande variété de circonstances de la vie

Orientations
Suite en page 2

Orientations

Suite de la une

quotidienne, lit-on dans le rapport, il est normal que l'on compte une aussi grande variété d'initiatives dont certaines sont effectivement dans le domaine des interventions spécialisées. Nous trouvons très inquiétant que le ministère ait identifié des secteurs, des clientèles et des disciplines culturelles qui ne recevront plus d'appui. »

L'AFO signale que les négociations auraient pu se dérouler autrement. « L'ensemble du processus et la démarche de consultation auraient dû être soumis au préalable à l'attention des membres du Cercle de collaboration ». Il s'agit du comité mixte avec PC chargé d'administrer l'entente de financement en Ontario.

Le rapport de force avec le gouvernement est-il récupérable ? « La définition des priorités échappe aux communautés depuis la première *Feuille de route* en 2003, estime le professeur Martin Normand, de l'Université de Montréal. Les groupes communautaires ont développé leurs stratégies en fonction de ce que le ministère rendait disponible.

Une dépendance sur les fonds publics

« C'est difficile pour les organismes d'aller chercher d'autres revenus, reconnait le politicologue, mais ils ne devraient pas simplement s'accommoder. À long terme, ce financement pourrait continuer à s'effriter. On doit au moins y réfléchir et prévoir les coups tandis qu'on est encore capable de le faire.

« Les communautés doivent s'inscrire dans le débat public, croit le professeur. C'est difficile pour une minorité, mais ce n'est pas impossible. Le mouvement *IDLE NO MORE* de 2013 a permis aux Autochtones de se mobiliser et d'interpeler l'opinion avec peu de ressources. Il est grand temps que les communautés reprennent un rôle éminemment politique. Il faut que certains organismes portent un message politique en se fondant sur des arguments juridiques et des appuis stratégiques.

« Les organismes ne veulent pas admettre que leur action dépend largement de fonds publics, conclut Martin Normand. Ils ont peur de perdre ce financement, ils hésitent à critiquer le gouvernement. Mais si on accepte

Le chercheur Éric Forgues et le directeur général de l'ICRML, situé à l'Université de Moncton.

la perte d'autonomie et l'effritement du financement, c'est pire que de critiquer et de perdre. On arrive à un point où cette vision-là n'est plus compatible avec la réalité. Ils auraient dû paniquer il y a longtemps. »

Les nouvelles lignes directrices du volet « Collaboration avec le secteur communautaire » n'ont pas encore été produites, selon Pierre Manoni. « Le ministère communiquera aux Canadiens les éléments de la nouvelle logique d'investissement pour ce volet lorsque le travail de consultation et de discussion sera complété. » Après l'examen des demandes de financement à l'automne, PC « accompagnera graduellement les organismes touchés à compter d'avril 2015 ».

Élections de 2011

Pas d'accusations criminelles pour les appels automatisés

Par Stéphanie Marin
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - La preuve n'est pas suffisante pour porter des accusations criminelles au sujet des appels automatisés trompeurs faits lors de la dernière élection fédérale de 2011, a fait savoir le commissaire aux élections au terme de son enquête.

Le commissaire aux élections fédérales, Yves Côté, vient de rendre public son rapport dans lequel il indique qu'il n'y a pas assez d'éléments de preuve pour lui donner des motifs raisonnables de croire qu'une infraction a été commise.

Ainsi, il ne renverra pas l'affaire au directeur des poursuites pénales pour le dépôt d'accusations.

Ces conclusions du rapport ne visent toutefois pas les allégations de malversations dans la circonscription de Guelph, en Ontario, qui font l'objet d'une enquête distincte. Un jeune employé du Parti conservateur fait d'ailleurs face à des accusations en lien avec ces appels.

L'affaire des appels trompeurs s'est déroulée lors de l'élection générale de 2011, qui a permis aux conservateurs de Stephen Harper d'obtenir un gouvernement majoritaire.

Des électeurs affirmaient avoir ainsi reçu des appels de vive voix, et d'autres enregistrés — certains prétendant être des employés d'Élections Canada — leur indiquant les coordonnées d'un faux bureau de scrutin, souvent situé fort loin de chez eux, en décourageant plusieurs d'aller voter. Il a été allégué que ces appels visaient des citoyens qui avaient exprimé leur soutien à des partis d'opposition, et non pas au Parti conservateur. Certains électeurs ont aussi rapporté des appels politiques impolis, à des heures indues.

Mais Élections Canada n'a pu conclure à un complot mis sur pied pour empêcher des citoyens de voter — et ainsi influencer le résultat de l'élection de 2011.

« Les données recueillies pendant l'enquête n'appuient pas la thèse de la conspiration visant à influencer le processus de vote », est-il écrit dans le rapport.

Il ressort du rapport que si les appels frauduleux provenaient d'un seul ou de quelques numéros de téléphone, il aurait été plus facile de conclure à une machination : mais cela n'était pas le cas.

Il est noté que les enquêteurs ont effectivement cherché à corroborer l'information transmise par les plaignants et n'ont pas retenu leur témoignage sans autre preuve. Et c'est là que les enquêteurs ont frappé un mur.

Ils ont jugé que les plaignants « n'avaient généralement que des renseignements vagues et incomplets à fournir » et que peu d'entre eux ont fourni le numéro de provenance de l'appel qui a donné lieu à leur plainte.

Mais surtout, « seulement deux [plaignants] ont pu fournir un enregistrement de l'appel, et un seul en a fourni une transcription », qui a fait état de la conversation.

Deux de ces appels étaient anodins et celui qui donnait l'information erronée provenait du parti pour lequel l'électeur s'en allait voter.

À ces difficultés de l'enquête se sont ajoutés le manque d'information sur les contrats entre les entreprises de télémarketing qui ont fait les appels et les partis politiques, le fait qu'ils ont détruit des données après un certain temps, l'usage de technologies qui empêche parfois de pouvoir retracer les numéros de téléphone à la source et les entreprises de téléphonie qui ne conservent pas les relevés d'appels.

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Internet

La compagnie Northwestel a annoncé qu'elle avait doublé la capacité de sa bande passante dans les collectivités du delta du Mackenzie grâce à des investissements de 3,5 M$. Le gouvernement canadien a fourni 1 M$ supplémentaire dans les infrastructures qui ont été nécessaires. Les améliorations seront perceptibles dans tous les services de base à la clientèle et faciliteront l'utilisation des vidéoconférences et du flux multimédia.

Jeunesse

Le ministère des Affaires municipales et communautaires accepte maintenant les inscriptions pour son programme Jeunes ambassadeurs des TNO. Le programme donne aux jeunes l'occasion de développer des aptitudes au leadership par la participation à des événements spéciaux et du bénévolat. Dans le passé, les jeunes ambassadeurs des TNO ont notamment participé aux Jeux d'hiver de l'Arctique et aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord. Les candidats sont choisis en fonction de leur participation dans la collectivité, de leur engagement à un mode de vie sain et d'une réflexion personnelle sur la manière dont le programme les aidera dans le futur. Le programme est ouvert aux jeunes de 16 à 24 ans et la date limite pour s'y inscrire est le 16 juin.

Vie communautaire

Le 24 avril dernier, six membres de la GRC, dont trois des Territoires du Nord-Ouest, se sont vus décerner la médaille de la Bravoure à Ottawa. Les constables Todd Glemser et Andrew Aucoin ont été récompensés pour avoir sauvé d'une maison en flamme à Inuvik, en 2011, une jeune fille. Celle-ci est malheureusement décédée sur le chemin les menant à l'hôpital. Quant au sergent Scott Young, il a sauvé une femme de la noyade dans la rivière aux Esclaves, près de Fort Smith.

Emploi

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a été reconnu comme un des meilleurs employeurs du Canada pour les jeunes. Accordé par les rédacteurs de Canada's Top 100 Employers, le prix reconnaît ceux qui se sont distingués en attirant et en conservant les jeunes employés. Une grande variété d'initiatives est passée au crible, du mentorat aux formations ciblées en passant par les occasions d'avancement.

Affaires municipales

Plus de 100 délégués et participants se rencontreront à Inuvik du 8 au 11 mai pour la 48e Assemblée générale annuelle de l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Le thème choisi cette année, *All NWT—All Together*, reflète la participation globale des collectivités. La dernière pièce manquante, Lutsel K'e a joint l'Association des collectivités en mars. Des prix seront décernés pour les accomplissements individuels et organisationnels dans les services municipaux. Plusieurs personnalités seront sur place, comme le député de Western Arctic, Dennis Bevington, le premier ministre Bob McLeod et le président de la fédération canadienne des municipalités, Claude Dauphin.

Police

Le surintendant de la Division G de la Gendarmerie Royale du Canada, Wade Blake, prendra sa retraite le 30 avril. Wade Blake occupait ce poste depuis février 2010. Il sera remplacé par Ron Smith, qui était officier aux opérations criminelles à la section G durant les 18 derniers mois. Il a plus de 23 années d'expérience dans la GRC. La passation officielle des pouvoirs aura présumément lieu le 9 juillet à l'Assemblée législative.

Emploi

S'employer à impressionner

Des vêtements gratuits pour les chercheurs d'emploi

Denis Lord

En collaboration avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), le Carrefour carrières donne dorénavant des vêtements de belle apparence aux chercheurs d'emploi afin de les aider à impressionner d'éventuels employeurs.

« L'idée vient de notre agent d'employabilité Brian Weadick, de dire la gestionnaire du Carrefour carrières, Stéphanie Vandeputte, mais je crois qu'il existe un projet analogue à Whitehorse. Nous entendions souvent les gens, autant les hommes que les femmes, dire qu'ils manquaient de vêtements appropriés pour les entrevues d'emploi. » Mme Vandeputte souligne que des vêtements de bonne qualité sont aussi importants pour donner une impression de professionnalisme que pour se donner confiance.

Avec un budget minime mais beaucoup de promotion, le CDÉTNO et le Carrefour carrières, qui est une antenne du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, ont rapidement ramassé un nombre impressionnant de vêtements. « Nous sommes très contents de la générosité des gens », souligne Stéphanie Vandeputte. Dorénavant, les gens peuvent prendre un rendez-vous individuel au Carrefour et venir, après les heures de bureau, s'y choisir gratuitement vêtements et souliers.

Par contre, les vêtements amassés jusqu'à présent sont dans une très grande proportion féminins. Le Carrefour carrière cherche donc particulièrement dans ce créneau, tout en prenant tout ce qui est en bon état et préférablement sur un cintre, quelque soit le style, vestons, cravates, pantalons, etc. Quand même, n'essayez pas de placer des souliers sur un cintre. Les points de chute sont la maison Laurent Leroux, sur la 48e Rue, et la pharmacie de l'épicier Independent sur le chemin Old Airport.

La campagne de promotion *L'habit fait l'emploi* (*Dress to impress*) vient tout juste de commencer. Personne n'a encore utilisé le service.

De gauche à droite, Stéphanie Vandeputte et Brian Weadick, devant une armoire où se trouve peut-être la clé d'un emploi. (Denis Lord)

Parcs Canada veut installer Internet sans fil dans 150 parcs du pays

OTTAWA - La solitude paisible et l'éloignement de la frénésie du monde moderne que recherchent de nombreux Canadiens durant leurs séjours en pleine nature pourraient bientôt ne plus exister dans des dizaines de parcs nationaux du pays.

Parcs Canada veut installer des points d'accès à Internet sans fil dans une cinquantaine de parcs cette année, et entend tripler ce nombre rapidement par la suite.

L'agence fédérale sollicite des soumissions des entrepreneurs afin d'installer des points d'accès à Internet dans 150 parcs au cours des trois prochaines années.

Certains considèrent les parcs nationaux canadiens comme des havres de paix où les familles peuvent échapper au brouhaha de la vie moderne sans être enchaînés aux jeux vidéo en ligne, aux médias sociaux et aux courriels.

Mais Parcs Canada soutient que les visiteurs veulent pouvoir rester en contact avec le bureau, les amis et les proches, mais veulent aussi rester informés et branchés aux réseaux sociaux. L'agence souligne par ailleurs que la couverture du réseau de téléphonie cellulaire est soit partielle, soit inexistante dans plusieurs parcs nationaux et lieux historiques du pays.

Parcs Canada entend offrir l'accès à Internet gratuitement dans certains endroits, mais pourrait exiger des frais dans les cas où le coût de connexion est élevé, ou dans les lieux particulièrement éloignés.

Plusieurs parcs provinciaux et privés du pays offrent certains types d'accès à Internet.

L'autorité qui gère les parcs provinciaux de l'Ontario expérimente déjà l'accès à Internet sans fil depuis 2010, tandis que le Manitoba a commencé à installer des points d'accès dans ses parcs l'an dernier.

Parcs Canada n'a pas précisé quels parcs permettront aux visiteurs de se connecter à Internet.

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

Comprendre le bégaiement

Le bégaiement touche un adulte sur 100 et cinq fois plus d'enfants. S'il est un trouble fréquent, il n'en demeure pas moins complexe et mystérieux, tant du point de vue de son origine que de ses manifestations. En revanche, une chose est sûre : il peut être à l'origine d'une profonde souffrance pour ceux qui le subissent.

Qu'est-ce que le bégaiement?

Le bégaiement se caractérise par une fréquence ou une durée anormalement élevée d'arrêts dans la fluidité de la parole; des répétitions, des blocages ou des prolongements de sons; de la tension musculaire, des ajouts de sons, de mots ou de mouvements. Les personnes qui bégaient sont conscientes de leurs difficultés et en ont souvent honte. Elles font habituellement un effort à la fois physique et mental pour parler.

Quelle est la cause du bégaiement?

Souvent, le bégaiement est héréditaire (50 % des cas). On ne connaît pas encore la cause exacte du bégaiement, mais il serait relié à une difficulté de synchronisation des différents mécanismes impliqués dans la production de la parole, soit la respiration, la phonation et l'articulation. Ainsi, la cause du bégaiement ne serait pas la gêne, la nervosité ou un problème affectif. Notons toutefois que ces facteurs peuvent contribuer à augmenter le bégaiement. Il émerge entre deux et cinq ans, chez quatre fois plus de garçons que de filles et ne dépend aucunement d'une langue trop longue ou trop courte ou d'un manque d'intelligence.

Est-ce qu'un événement marquant dans la vie de l'enfant peut causer le bégaiement?

L'apparition du bégaiement a souvent tendance à être associée à un événement marquant (p. ex : entrée à l'école, divorce des parents, retrait de la suce, déménagement, nouveau bébé…), mais ces événements n'en sont pas la cause. Souvent, le bégaiement est présent bien avant, mais le premier stade d'apparition passe inaperçu pour plusieurs.

Mais, chose étrange, le bégaiement n'est pas constant: la personne qui bégaie est capable d'avoir une élocution absolument normale… notamment quand elle est seule ou parfois quand elle chante. De la même manière, la plupart des bègues seront plus ou moins fluents selon les personnes à qui ils s'adressent. Un enfant, par exemple, pourra beaucoup bégayer à l'école, à plus forte raison s'il est interrogé devant toute sa classe, alors qu'il s'exprimera sans difficulté à la maison. Un adulte aura bien du mal à dialoguer avec son supérieur hiérarchique alors qu'il discutera aisément avec sa femme.

Un stigmate social dès l'enfance

Les réactions négatives, plus ou moins discrètes, sont malheureusement le lot de toutes les personnes bègues. Même si, selon leur âge, elles se manifestent différemment. Pour l'enfant, c'est l'école qui, souvent, pose problème. Dans les cours de récréation, les camarades ne sont pas tendres. Et les adultes, parfois malgré eux, peuvent se montrer très maladroits. Les adultes, eux, ne se moquent pas directement d'elles, mais ils ne les écoutent pas. Car elles sont trop lentes à parler et les gens n'ont pas le temps. C'est une manière non voilée de leur dire qu'elles ne comptent pas.

Quelle est la conduite à tenir devant un enfant ou un adulte qui bégaie?

Dans la très grande majorité des cas, le bégaiement disparaît spontanément en quelques mois. Il faut éviter les sarcasmes, les moqueries, les réactions d'inquiétude ou d'agacement qui ne servent à rien sinon à augmenter l'anxiété et le bégaiement. Lorsque le bégaiement persiste au-delà de cinq ans, il est utile de consulter un orthophoniste pour entreprendre une rééducation. Mais de façon générale :

− Restez calme et faites preuve de patience;

− Soyez attentif à ce que la personne bègue vous dit plutôt qu'à la façon qu'elle le dit;

− Évitez de lui dire de prendre son temps pour parler ou de parler mieux;

− Ne terminez pas les phrases à sa place;

− Évitez les successions de questions, laissez-lui le temps de répondre et prenez le temps de l'écouter;

− Ayez des moments privilégiés avec l'enfant pour parler afin qu'il vive des expériences positives de parole.

Liens

Association des jeunes bègues du Québec : www.ajbq.qc.ca

Comprendre le bégaiement : www.psychologies.com

Éditorial

Alain Bessette

Dans une mauvaise situation

Comment fait-on pour marcher sur des œufs? Dé-li-ca-te-ment!

À mon avis, cela décrit parfaitement la situation vécue par la FCFA du Canada dans ses négociations avec le gouvernement fédéral pour l'élaboration des priorités d'action et de financement des organismes francophones par Patrimoine canadien.

L'organisme de représentation des francophones du Canada est pris entre l'arbre et l'écorce dans cette situation. Si l'organisme est trop vocal face au gouvernement conservateur, il risque de subir des représailles là où ça fait mal : dans le portefeuille. S'il ne fait rien, son utilité deviendra nulle.

Pour le gouvernement, la FCFA n'a qu'un choix : se présenter comme une alliée du gouvernement ou être perçue comme une ennemie. En effet, ce gouvernement ne fait pas dans les zones grises.

On aura beau demander à la FCFA de devenir plus politique et plus vocale face aux changements proposés par le gouvernement fédéral, cela ne changera rien à la volonté gouvernementale. Tout ce qui sera permis à la FCFA sera de se réjouir du plan proposé par le gouvernement malgré certaines petites réserves somme toute négligeables.

Je crois qu'il serait illusoire de penser que la FCFA et ses membres survivraient bien longtemps une diminution de leur financement et, d'une certaine façon, cela ferait même l'affaire du gouvernement de ne pas les avoir dans les jambes lors des prochaines élections.

Forcée à collaborer, la FCFA sera, qu'on le veuille ou non, une partenaire du plan fédéral de financement de la francophonie tout en étant une des principales récipiendaires de ces fonds.

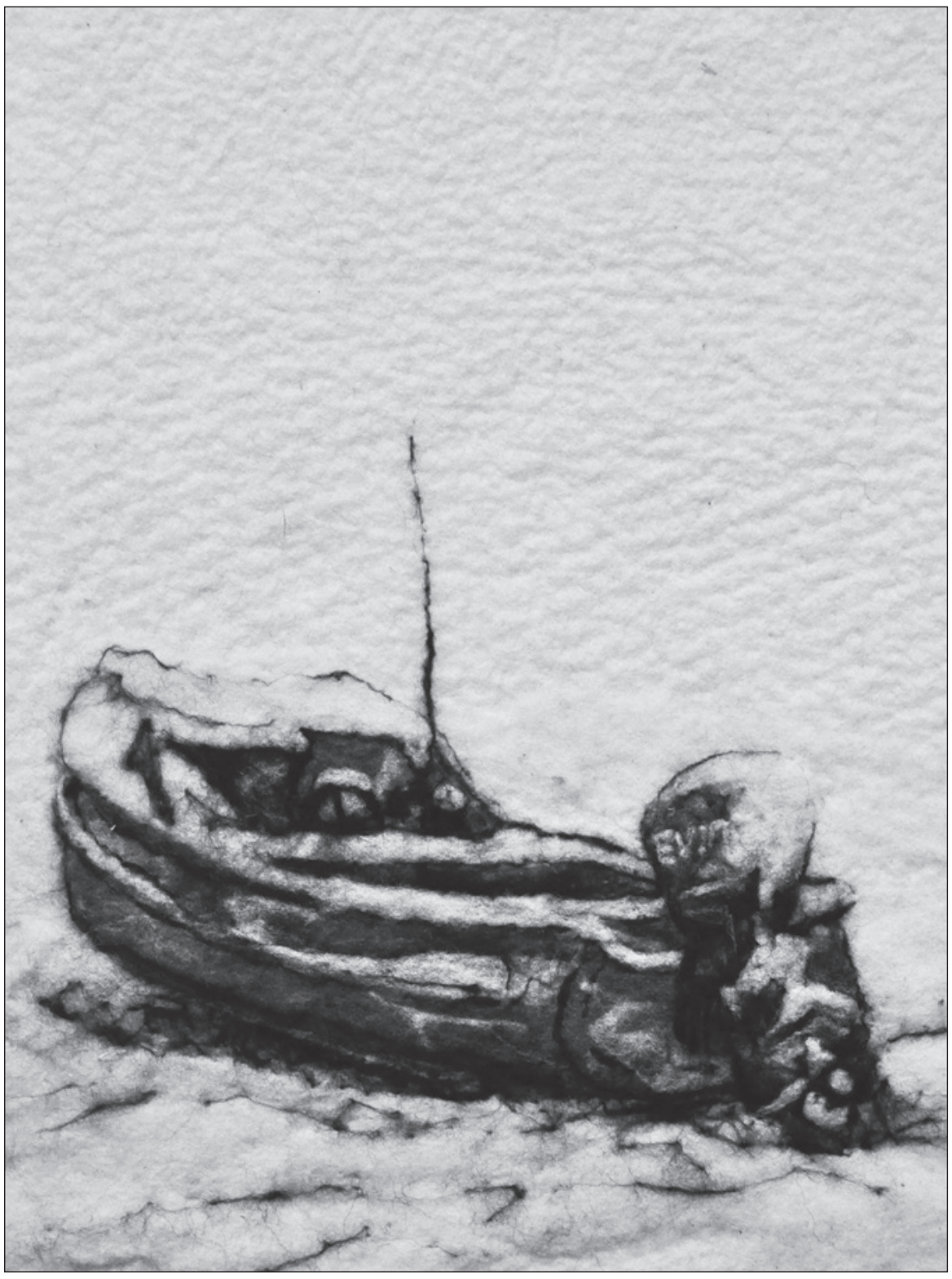

L'exposition Muffled d'Alison McCreesh se poursuit au Centre du Patrimoine septentrional Prince-de-Galles jusqu'au 30 septembre. Excellant dans divers médiums, l'artiste y explore les représentations du Nord sous l'angle de la rencontre entre traditions et technologies modernes.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Nicolas Lemieux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donalden Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

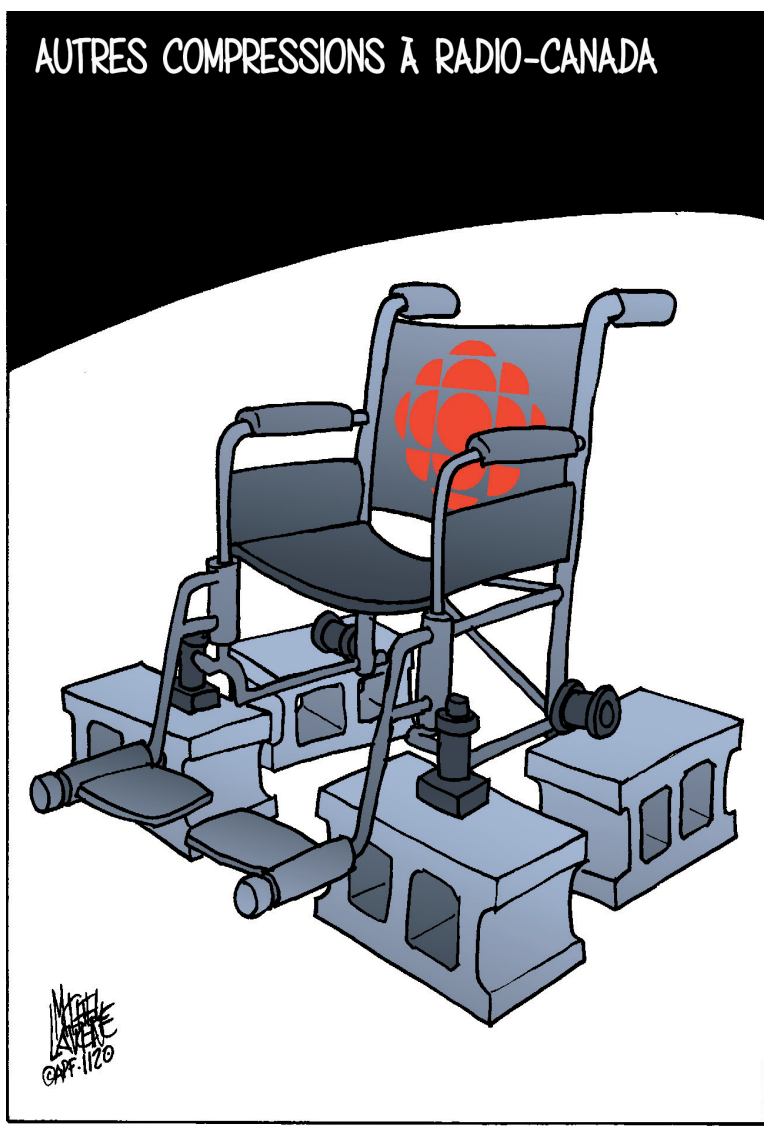

Immersion

Tard mais bien

Mieux vaut tard que jamais à l'école Weledeh.

Denis Lord

La fin de l'année scolaire 2013-2014 verra la première cohorte du nouveau programme d'immersion tardive de la commission scolaire catholique de Yellowknife (YCS).

Onze élèves de 7e année à Weledeh se sont en effet lancés dans des études en français dans toutes les matières hormis la religion. « La majorité d'entre eux viennent de familles d'immigrants, note leur enseignant, Ian Green. Les parents se rendent compte que le bilinguisme donne à leurs enfants des occasions supplémentaires d'emploi. »

Le sens commun veut que les langues s'apprennent plus facilement à un très jeune âge. Ian Green, qui a enseigné le français intensif à des niveaux inférieurs, n'en disconvient pas. « Mais, affirme-t-il, en 7e année, les élèves ont davantage d'éléments cognitifs pour reconnaître la grammaire, la syntaxe, etc. Ils font des progrès très rapidement. »

« De plus en plus de parents, observe l'enseignant d'immersion française, Ian Green, prennent conscience que la pratique du bilinguisme donne plus d'occasions d'emploi à leurs enfants. »

L'accent, explique l'enseignant, est mis prioritairement sur la conversation et la communication. Pour motiver les élèves, ils sont invités à parler de leur vie, de leur famille, de leurs loisirs. « La pratique continue de l'oral et les nombreuses présentations devant les groupes aident beaucoup les élèves à se dégêner et à prendre confiance en eux », observe la coordonnatrice des programmes de français de YCS, Josée Clermont. Cette dernière assure qu'étant donné le succès de la formation en immersion tardive, il est déjà certain que le programme sera de retour l'an prochain. Ian Green relève que 14 élèves sont déjà inscrits pour l'année scolaire 2014-2015. « Nous aspirons, dit-il, à augmenter ce nombre au fur et à mesure de la reconnaissance de la communauté. Et à plus long terme, nous aimerions augmenter le nombre d'inscriptions en immersion à l'école Saint-Patrick. Plusieurs abandonnent le français au moment d'entrer au secondaire car ils croient que ce sera plus facile de continuer dans leur langue maternelle. »

Arts

Un plan pour cinq ans

Le Conseil des arts aimerait centraliser l'enveloppe budgétaire des arts

Denis Lord

Le Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest a rendu public le 28 avril dernier son tout premier plan stratégique en 29 années d'existence.

La stratégie 2014-2015, selon le coprésident du CDATNO, Ben Nind, tient compte dans les grandes lignes de la consultation des artistes ténois qui a eu lieu il y a quelques mois. Ses axes principaux sont le renforcement du rôle du Conseil des arts et de son efficacité, un meilleur soutien aux artistes et aux organisations artistiques. Les moyens pour y parvenir n'ont toutefois pas encore été déterminés. En entrevue, le coprésident du CDATNO, Ben Nind, a spéculé sur les avenues qui pourraient être explorées. « Nous devons, dit-il, raccourcir les délais pour l'attribution des bourses, qui peut prendre jusqu'à six mois. La solution serait peut-être d'avoir deux dates butoir par année. Nous devrons aussi travailler pour rendre les formulaires plus simples et efficaces. »

Le partage conséquent de l'enveloppe budgétaire du CDATNO à l'échelle territoriale est également dans la ligne de mire du Conseil. « Il y a, de souligner Ben Nind, des collectivités où nous savons qu'il y a des artistes, mais dont nous ne recevons jamais de demandes de subvention. Pour les rejoindre, nous pourrions adopter un projet-pilote lancé par le Conseil des arts de l'Ontario dans le nord de cette province. Les gens peuvent faire une demande par vidéo, en se servant d'un cellulaire ou d'une caméra. Il ne reste plus qu'à ajouter un fichier pour le budget. »

Centralisation

Cinq ministères et organismes territoriaux financent différentes facettes des arts. Selon Ben Nind, plusieurs artistes sont rebutés par la confusion résultant de cet éparpillement et demandent un guichet unique. Cette option fera, selon le coprésident, l'objet de négociations avec les acteurs dans ce dossier; il croit qu'avec son expertise, le CDATNO pourrait constituer ce guichet avec une plus grande rapidité de traitement que les ministères.

Le CDATNO songe à réexaminer son soutien aux artistes. « Nous existons depuis 29 ans et c'est notre premier plan stratégique, observe Ben Nind. Or, les arts ont changé aux TNO en 29 ans. C'est plus dynamique, il y plus d'artistes et davantage de variétés. Nous devons trouver une façon d'équilibrer nos encouragements aux maîtres, aux artistes émergents et aux autres. » Il est, finalement, dans les objectifs de l'organisme de diversifier ses sources de financement plutôt que de s'en remettre uniquement aux subsides gouvernementaux.

Le CDATNO s'est donné cinq ans pour atteindre ses objectifs. Un échéancier avec les mesures entreprises pour rejoindre les cibles devrait être ultérieurement disponible sur le site Internet de l'organisme.

Lors du sondage, 80 % des 145 répondants ont répondu que le mode de fonctionnement du jury devrait rester tel quel. Les six membres sont nommés pour deux ans, mandat qui est renouvelable par le Conseil de direction des TNO. Ils représentent les régions. Contrairement à ce qui se passe généralement dans d'autres provinces, les demandes de subvention ne sont jugées par des pairs du demandeur. Certaines personnes ont mis en doute le processus nominatif, qui ouvre la porte à des ingérences politiques. D'autres ont souligné qu'une demande de subvention doit être jugée par quelqu'un travaillant dans la même discipline artistique, le jury n'ayant autrement aucune compétence.

Ben Nind balaie ces récriminations. Les recommandations pour la formation du Conseil des arts viennent des régions, dit-il, le Conseil de direction ne fait que les approuver. Quant à la composition du jury, il ne voit pas de problème à une composition régionale. Il affirme que le Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest est un des rares conseils au Canada à examiner toutes les demandes. « Quand nous avons fini nos rencontres nous, connaissons tous les projets. Nous demandons au jury ce qu'ils pensent des demandes; il y a de la place pour l'introspection et la recherche. (...) Mais nous pourrions un jour inclure des pairs venant de l'extérieur. »

Au moment de mettre sous presse, les représentants des organismes culturels des TNO n'étaient pas disponibles pour commenter le Plan stratégique.

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

Radio Taïga est disponible via Internet

ou
http://radiotaiga.com

Nordicité

Le Nord par le Nord

Développer le savoir nordique comme un secteur économique en soi

Denis Lord

Les instances politiques et éducatives doivent participer au renforcement des capacités du Nord, c'est-à-dire faciliter l'implication des peuples du Nord dans la recherche et le savoir et les prises de décisions concernant leur territoire. C'est du moins une des conclusions de *L'état du savoir nordique au Canada*, le rapport de la Commission canadienne des affaires polaires (CCAP) rendu public la semaine dernière.

La CCAP est une agence fédérale se rapportant au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord. Son rapport se veut une sorte de revue de la littérature consacrée au Nord. Les axes principaux qui y sont investigués sont qualifiés de *transversaux* en raison de leur interdépendance. Ce sont le coût de la vie, la santé, l'exploitation des ressources et l'environnement.

L'augmentation de la participation des gens du Nord aux décisions les concernant se veut un élément déterminant de la démarche. Des 114 spécialistes de la recherche nordique consultés pour l'écriture du rapport, les deux tiers, soient 76, seraient des résidents du Nord. La présidente du Inuvialuit Regional Corporation, Nellie J. Cournoyea, est présidente du conseil d'administration du CCAP. Parmi le comité consultatif qui a guidé l'élaboration de la recherche, on retrouve quelques acteurs du Nord, comme la directrice de la Commission géologique du Yukon, Carolyn Relfe.

Le directeur général de la CCAP, David Scott. (Denis Lord)

Ces leaders de la science et des affaires proposent huit mesures qui permettraient de « stimuler une participation accrue dans le savoir nordique ». Parmi celles-ci, l'accroissement des partenariats de recherche impliquant les gouvernements autochtones et leurs instituts de recherche affiliés, la mise au point de mécanismes et de politiques visant à soutenir et à étendre la collectivité résidente de la recherche nordique et, enfin, l'interconnexion entre les collèges septentrionaux et les agences des trois principaux conseils qui financent la recherche — le Conseil des recherches en sciences humaines par exemple.

Ancrer le savoir

Le rapport *L'état du savoir nordique au Canada* ne présente pas d'informations sur les obstacles institutionnels à une plus grande influence locale sur la recherche nordique.

Le directeur général de la CCAP, David Scott, a néanmoins indiqué qu'il y avait de la place dans le Nord à l'amélioration des infrastructures d'enseignement postsecondaire. « Il y a déjà des partenariats avec des universités du Sud qui commencent à offrir des programmes dans le Nord. Mais à long terme, il n'y a aucun doute que le Nord aura besoin d'une ou de plusieurs universités. Le processus pour atteindre cet objectif sera lent et progressif. Mais j'ai été très encouragé de voir Agnico Eagle Mines promettre 5 M$ pour la construction de l'infrastructure physique d'une université au Nunavut. C'est un geste positif qui reflète la reconnaissance des capacités intellectuelles des gens du Nord. Plus les institutions se localisent dans le Nord, plus on pourra voir de jeunes étudiants inspirés à poursuivre des études postsecondaires et à grossir les capacités intellectuelles locales pour affronter les défis du futur. »

Le manque d'équipements adéquats et d'un réseau de télécommunications efficace est un obstacle majeur à l'enseignement postsecondaire local, avance le directeur général du Collège nordique, Jean-Pierre Joly, particulièrement si une institution a un mandat panterritorial impliquant de la formation à distance. « En 2010, rappelle-t-il, le directeur général du Campus Aurora à Inuvik, devait compléter la formation à distance par téléphone parce que le réseau [de télécommunications] plantait. » Le directeur général du Collège nordique francophone souhaite ardemment que se réalise la promesse faite par le gouvernement fédéral de doter le Nord d'un réseau fiable à haute vitesse.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

POSTE EN ENSEIGNANT (E) AU SECONDAIRE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES

Numéro de concours : 06-2014-ÉB
Endroit : École Boréale, Hay River, NT
Poste : Permanent
Salaire : Selon la convention collective NWTTA
Date d'entrée en fonction : 25 août 2014
Date limite : Jusqu'à ce que le poste soit comblé.
Vérification du casier judiciaire : La vérification du casier judiciaire est une condition préalable pour ce poste.

Qualifications et habiletés requises :
– Détenir le certificat d'enseignement décerné par les Territoires du Nord-Ouest ou y être admissible;
– Détenir un baccalauréat en enseignement au secondaire avec spécialisation en mathématiques et/ou en sciences;
– Maîtriser la langue française orale et écrite;
– Pouvoir communiquer en anglais;
– Soutenir une vision éducative compatible avec les objectifs de l'enseignement francophone en milieu minoritaire;
– Aptitude à mettre en pratique la philosophie des programmes d'études des TNO;
– Facilité à s'adapter à l'orientation philosophique de l'équipe-école et de la communauté;
– Habileté à travailler en équipe.

Pour postuler, faire parvenir une lettre de présentation, votre curriculum vitae, vos diplômes incluant vos relevés de notes, votre brevet d'enseignement et 3 références en français par courriel à:

Marie LeBlanc-Warick
csftno@gov.nt.ca

Seules les candidatures transmises par courriel seront considérées.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en indiquer leur admissibilité. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous.

Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.

La CSFTNO remercie tous les candidats de leur intérêt. Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront appelés.

Adjoint de direction

Norman Wells, TNO

Poste permanent

Le traitement initial est de 33,55 $ l'heure (soit environ 65 423 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 18 234 $.

Nº du concours : 11393 **Date limite :** 30 mai 2014
Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléc. : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

COLLÈGE AURORA

Gestionnaire des finances

Ministère des Finances
Fort Smith, TNO

Poste permanent

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 494 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 018 $.

Nº du concours : 11555 **Date limite :** 23 mai 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Fort Smith, C. P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : 867-872-3298, courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*

Le Canadien de Montréal

Ce seront les oursons

Alain Bessette

Ce n'est pas une surprise de voir que Montréal affrontera les Bruins lors de la deuxième ronde des séries. Pour certains analystes de hockey, c'est la présence de Montréal qui étonne, pas celle des Bruins. Et il faudra se faire à l'idée que Montréal et Boston s'affronteront tous les printemps, que ce soit en première ou en deuxième ronde. En effet, la nouvelle formule de classement et de série fait en sorte que les compétitions à l'intérieur des divisions sont privilégiées. Avec toutes les mauvaises transactions des Maple Leafs (Rask et les choix de repêchage pour Kessel), les Bruins seront dominants pour encore plusieurs années. Je crois aussi que Montréal est sur la bonne voie pour être une force dans la division atlantique, ce qui fait en sorte que ces deux clubs devront souvent batailler en série.

Le vieux dicton est approprié : « Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué. » Disons que les chances de voir Montréal l'emporter contre les Bruins sont plutôt minces.

Boston peut se vanter d'avoir une des meilleures défensives de la ligue. Seule Los Angeles a accordé moins de buts (174) que Boston (177). De plus, la nomination de Zdeno Chara pour le trophée Norris (remis au meilleur défenseur) est méritée, même s'il n'a pas les mêmes performances offensives que d'autres défenseurs. Cette défensive compte également sur deux jeunes étoiles montantes (Dougie Hamilton et Corey Krug), ainsi que Boychuk, Bartkowki et Miller.

Les Bruins ont un meilleur gardien en Tuukka Rask, comme le confirme sa nomination pour l'obtention du trophée Vézina. Mais il n'est pas tant supérieur à Carey Price. Les meilleures statistiques de Rask reflètent surtout la qualité du jeu défensif de son équipe. Malgré tout, il est probable que Rask et son équipe accorderont moins de buts que Montréal et Price.

Du côté de l'offensive, là aussi les Bruins éclipsent Montréal. Boston a compté 261 buts cette année contre 215 seulement pour Montréal. En fait, seules les équipes de Los Angeles et Minnesota participent aux séries en ayant compté moins de buts. Même en tenant compte de l'ajout de Vanek à l'attaque de Montréal, Boston constitue l'attaque la plus redoutable des deux. D'ailleurs, le taux d'efficacité en avantage numérique illustre ce fait. Boston a un pourcentage d'efficacité de 21,7 % alors que Montréal n'a que 17,2 %. Pire encore, le jeu en avantage numérique est en panne pour Montréal depuis quelques semaines. C'est probablement la statistique qui fera le plus mal à Montréal. Dans les années précédentes, alors que le jeu de puissance allait bien, les Bruins devaient faire attention afin de ne pas offrir trop de chance aux Canadiens de compter avec l'avantage d'un joueur. Là, ils auront beau jeu de prendre des punitions de rudesse contre Price et les meilleurs joueurs sachant que le jeu de puissance ne causera aucun dommage.

Le seul avantage de Montréal, c'est son jeu en désavantage numérique. Les deux équipes ont accordé le même nombre de buts en désavantage numérique (43), mais Boston a été plus pénalisé. Le pourcentage d'efficacité est de 85,1 % pour Montréal et 83,6 % pour Boston, ce qui constitue encore une bonne fiche.

La seule chance du Canadien de remporter cette série réside dans la convergence de certains aspects de son jeu. Price devra offrir des performances impeccables qui sèmeront un doute dans la tête des joueurs de Boston. Le jeu de puissance devra revenir à ce qu'il était l'an dernier avec un but pour chaque tranche de cinq avantages. Comme plusieurs francs tireurs, Pacioretty et Vanek comptent en rafale. Ces deux joueurs doivent connaître une séquence faste durant cette ronde. Les quatre trios offensifs doivent continuer de bien produire, car les quatre trios de Boston en feront tout autant.

Boston en six, sinon Canadien en sept.

Au moment de mettre sous presse, il reste encore trois séries qui ne sont pas terminées. Consultez le www.aquilon.nt.ca pour connaître mes prédictions.

Territoires du Nord-Ouest Exécutif

APPEL DE DEMANDES

Fonds de stabilisation affecté aux ONG

Le Fonds de stabilisation affecté aux ONG offre une aide financière particulière aux organisations non gouvernementales (ONG) qui fournissent au public des programmes ou des services de première nécessité financés par le GTNO afin de renforcer et d'accroître leur capacité de gestion.

Le Fonds fournit de l'aide pour assumer les frais ponctuels admissibles de gestion générale, de direction, de développement organisationnel ou les frais exceptionnels de fonctionnement général en lien avec la prestation de programmes ou de services de première nécessité financés par le GTNO. On encourage les projets réalisés en collaboration qui renforcent les capacités de plusieurs ONG.

Pour en savoir plus ou pour obtenir un formulaire de demande :

www.executive.gov.nt.ca/ngostabilization
Tél. : 867-873-7415
Téléc. : 867-873-0279
Courriel : sigrun_geirsdottir@gov.nt.ca

Vous avez jusqu'au vendredi 23 mai 2014 pour envoyer votre formulaire de demande 2014–2015.

ACFA LE FRANCO

OFFRE D'EMPLOI

Rédacteur.trice pour l'hebdomadaire Le Franco

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est présentement à la recherche d'une personne pour occuper les fonctions de **Rédacteur(trice) en chef** pour sa filiale, l'hebdomadaire Le Franco.

Responsabilités
Sous la supervision du directeur général de l'ACFA, la personne retenue occupera les tâches suivantes :

- Offrir sur une base hebdomadaire, un contenu journalistique de qualité et en conformité avec les conventions acceptées d'éthique professionnelle journalistique;
- Superviser le contenu rédactionnel de l'hebdomadaire (Le Franco) et du mensuel (Franco Calgary/Sud de l'Alberta) au niveau des correspondants, collaborateurs et pigistes ainsi que des affectations des autres journalistes de l'équipe;
- Couvrir les évènements de la communauté francophone de l'Alberta;
- Superviser les ressources humaines et les finances du journal;
- Maintenir des liens avec les différentes régions afin d'assurer une représentation provinciale à l'intérieur des pages du journal;
- Effectuer le montage du journal;
- Négocier des ententes de partenariat;
- Développer des stratégies pour accroitre les abonnements au journal et assurer la gestion;
- Assurer l'alimentation du site Web et des médias sociaux.

Exigences / compétences recherchées :
- Avoir complété une formation postsecondaire en journalisme ou dans un domaine connexe;
- 3 à 5 années d'expérience dans le domaine;
- Connaissance de la francophonie albertaine;
- Être une personne autonome, débrouillarde, dynamique et avoir le sens poussé de la créativité;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Connaissance des logiciels Adobe (InDesign et Photoshop).

Salaire : Établi en fonction des compétences et de l'expérience
Lieu de l'emploi : Edmonton, Alberta
Date d'entrée en fonction : Négociable

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à une équipe dynamique et prêt(e) à contribuer au développement des communautés francophones de l'Alberta, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 23 mai 2014** à M. Denis Perreaux, directeur général, à l'adresse suivante :

Association canadienne-française de l'Alberta
La Cité francophone, Pavillon 2
Bureau 303, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury, (91e Rue)
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Courriel : d.perreaux@acfa.ab.ca
Tél. : (780) 466-1680 Téléc. : (780) 465-6773
www.acfa.ab.ca

Territoires du Nord-Ouest **Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Coordonnateur du système d'information

Ministère des Finances **Hay River, TNO**
Société des alcools

Poste permanent

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 493 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 11524 **Date limite :** 2 mai 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Spécialiste en recrutement et en maintien de l'effectif auprès de la population autochtone

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**
Planification stratégique en ressources humaines

Poste temporaire de deux ans

Le concours est réservé aux Autochtones ténois, selon les frontières actuelles des Territoires du Nord-Ouest, ce qui comprend les Autochtones résidents à la naissance et les Autochtones canadiens qui ont vécu plus de la moitié de leur vie aux Territoires du Nord-Ouest.

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 528 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11512 **Date limite :** 2 mai 2014

Officier de relève du shérif bilingue

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Tribunaux

Poste de relève permanent

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11553 **Date limite :** 16 mai 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Division des services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
• Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables.
• Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Les Hay Babies : Ange vagabond

Jean-Étienne Sheehy, Francopresse

Il y a deux ans, Les Hay Babies était la révélation de la Semaine de la musique de la côte est grâce à courtes vitrines à l'intérieur d'un ascenseur. Le groupe néo-brunswickois n'a plus à s'entasser dans une cage de métal pour se faire remarquer; le succès local devient régional grâce à la parution de *Folio*, un minialbum. Depuis, le groupe remporte un certain succès à l'intérieur du marché québécois indépendant, marqué par une victoire aux Francouvertes en 2013. Toutefois, à ce stade-ci, les échelons n'importent plus; le groupe livre ce printemps *Mon Homesick Heart*, leur premier album.

La réalisation de François Lafontaine dirige les débuts folk du groupe vers la porte de sortie. En fait, *Mon Homesick Heart* est à des années lumières de *Folio*, tant dans la technique chansonnière que dans l'interprétation. Julie Aubé, Katrine Noël et Vivianne Roy sont posées, voire un peu plus discrètes. L'univers des Hay Babies prend du poids et bénéficie du contexte rock de la réalisation, aux intentions bien *americana*. Ça fonctionne particulièrement bien quand le trio se lance à l'assaut d'hymnes à la route, un brin western spaghetti (*J'ai vendu mon char*) ou en ruralité condensé (*Fil de téléphone*).

Mon Homesick Heart perd en vitesse de croisière lorsque le groupe sort du terreau racines rock. Le produit est bien ficelé, mais il ne ressort pas du lot parmi les nombreuses propositions semblables. Ce constat s'impose à l'écoute de *Salsa Sea*, le seul titre anglophone du disque. La douce mélancolie des Hay Babies fonctionne beaucoup mieux lorsque le groupe maîtrise sa spontanéité et ses harmonies vocales (*Me reconnais-tu?)*. D'ailleurs, cet élément fut relégué à l'arrière-plan, même s'il façonne la proposition du trio. La meilleure chanson du disque, *Néguac and Back*, ne semble pas être livrée à son plein potentiel.

Au final, *Mon Homesick Heart* possède assez de bons moments pour se glisser parmi les disques à écouter lors d'une randonnée en bagnole. Il manque toutefois aux Hay Babies un peu d'unicité pour permettre à ce premier album de démontrer l'ampleur du talent du trio. Le meilleur reste à venir, mais le groupe a avantage à prendre un peu plus de risques.

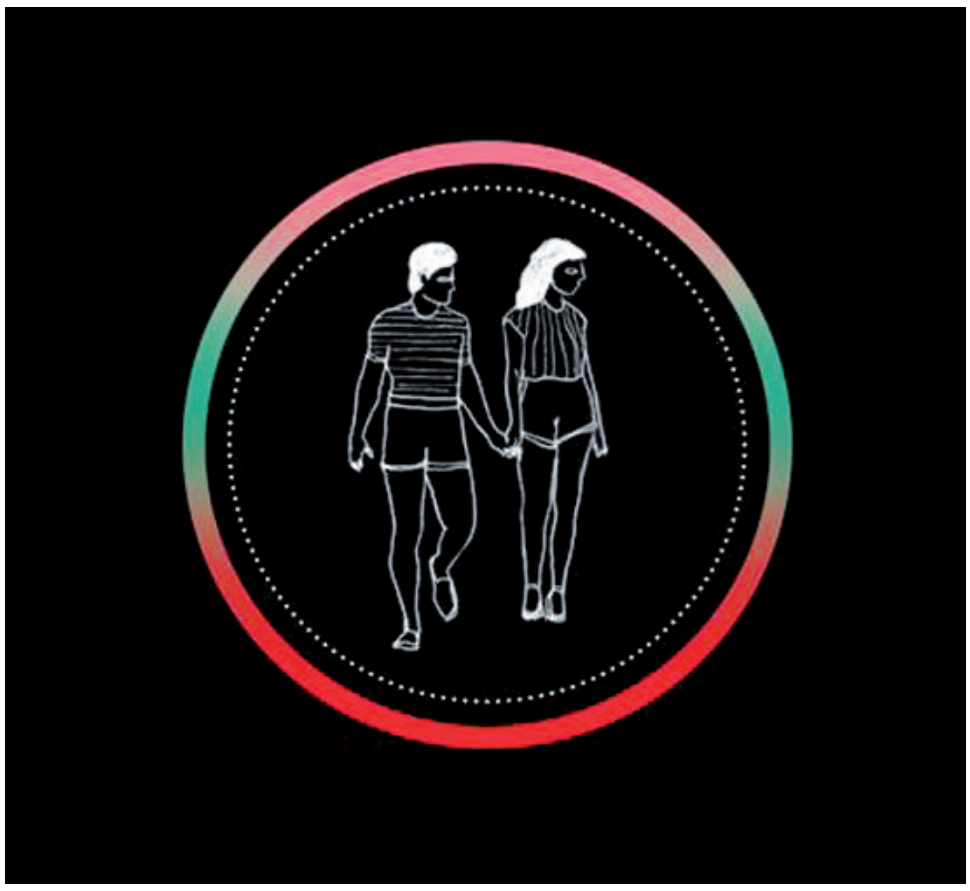

MOTS CROISÉS

Nº 323

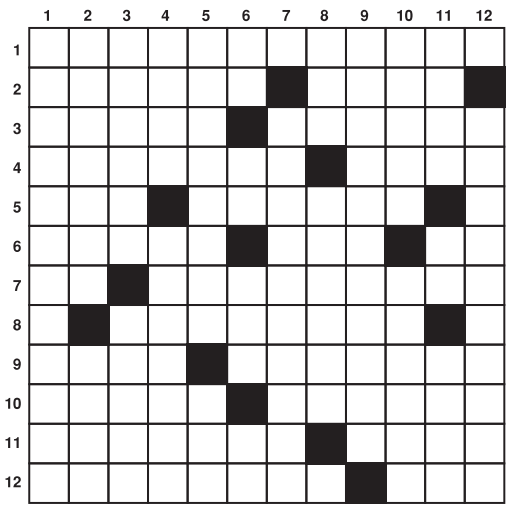

HORIZONTALEMENT

1- Art de former d'une façon élégante et ornée les caractères de l'écriture.
2- Fonctionnera correctement. – Réduit en poudre avec une meule.
3- Presser. – Soumise à un test.
4- Rassemblera. – En outre.
5- Plante vivace malodorante. – Accapare, monopolise.
6- Ville d'Italie. – Thérèse Allard-Imbeault. – Conjonction.
7- Doublée. – Mit du fil en pelote.
8- Graisse minérale.
9- État de l'Asie. – Assommais, étourdissais.
10- Fleuve de France. – Entreprise qui dépasse de beaucoup les autres par son génie.
11- Prendrai un billet par hasard dans un ensemble. – Affluent de l'Eure.
12- Forces physiques, vitalités. – Eut le talent.

VERTICALEMENT

1- Journaliste qui tient la rubrique du courrier du lecteur.
2- Mouille abondamment. – Viscère.
3- Transmettre à ceux qui viennent ensuite. – Vair qui est d'autres émaux que d'argent et d'azur.
4- Ficelle. – Aplanir un des côtés d'un carreau de pierre meulière.
5- Contrariées, exaspérées. – Unité de mesure de travail.
6- Gallium. – Doublée. – Personnel. – Possède.
7- Répétition d'une même idée en termes différents dans certaines formules.
8- Habitant. – Aspect demi-brillant, doux et lisse.
9- Mis en position avec une précision imposée.
10- Habitation primitive. – Ce qui n'existe pas (pl.).
11- Inspiration. – Indéfini. – De même.
12- Serrent quelqu'un dans leurs bras.

RÉPONSE DU Nº 323

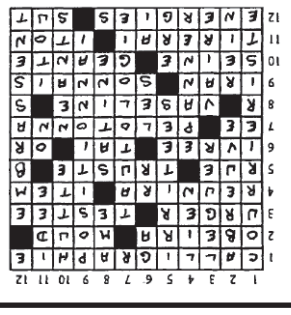

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Scorpion, Sagittaire et Capricorne

SEMAINE DU 4 AU 10 MAI 2014

Bélier (21 mars - 20 avril)
Un coup de foudre pourrait se manifester concernant une personne qui est votre âme sœur. Vous comprendrez mutuellement que vous êtes fait l'un pour l'autre, au premier regard.

Taureau (21 avril - 20 mai)
Si vous déménagez prochainement, vous parcourrez les boutiques de décoration pour aménager ce nouvel environnement à votre goût. Vous en ferez un endroit qui vous représente davantage.

Gémeaux (21 mai - 21 juin)
Vous pourriez entreprendre un important ménage dans votre cercle d'amis. Quelqu'un vous fera une confidence, mais cette conversation vous laissera perplexe.

Cancer (22 juin - 23 juillet)
Au travail, il y a de bonnes chances que l'on vous offre une promotion qui vous permettra de régler une partie de vos soucis financiers. Vous verrez enfin un avenir plus brillant se dessiner.

Lion (24 juillet - 23 août)
Il vous suffit d'un peu de repos pour retrouver votre dynamisme et votre entrain. Vous aurez une forme d'illumination qui vous ouvrira la voie vers la spiritualité.

Vierge (24 août - 23 septembre)
Vous bénéficiez d'une grande imagination. Vous pourriez entreprendre un grand chef-d'œuvre qui vous rapportera gros. Rafraîchir la décoration de votre maison serait aussi une belle initiative.

Balance (24 septembre - 23 octobre)
Vous serez responsable d'un événement qui rassemblera beaucoup de monde. Cette histoire vous fera découvrir une nouvelle facette de vous-même. Vous surmonterez votre timidité.

Scorpion (24 octobre - 22 novembre)
Vous vous retrouverez avec de nouvelles responsabilités sur les bras. Au travail, elles vous permettront de développer de nouvelles compétences qui vous guideront vers une augmentation de salaire.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)
Vous pourriez avoir l'opportunité de faire un voyage assez surprenant, peut-être une sorte de pèlerinage. Vous élargirez vos horizons aussi bien personnellement que professionnellement.

Capricorne (22 décembre - 20 janvier)
Il y aura beaucoup d'émotion dans l'air, ce sera ce qui vous inspirera de grandes transformations. Vous pourriez même décider de faire le tour du monde, en toute spontanéité.

Verseau (21 janvier - 18 février)
Vous serez confronté à une importante décision. Prenez le temps d'y réfléchir avant de faire un choix définitif. Autrement, vous reviendrez plus d'une fois sur cette décision.

Poissons (19 février - 20 mars)
Il y a beaucoup de boulot en perspective! Vous travaillerez sur un dossier que l'on vous confiera discrètement et qui pourrait vous rapporter un joli montant d'argent.